

Candidature à la Présidence de la SFER pour la période 2025-2027

Philippe Jeanneaux

Professeur d'économie rurale à VetAgro Sup

Directeur adjoint de l'Unité Mixte de Recherche Territoires

Membre du COS et du bureau de la Société Française d'Economie Rurale (SFER) depuis juin 2023

philippe.jeanneaux@vetagro-sup.fr

Page HAL : <https://cv.hal.science/philippe-jeanneaux>

Profession de foi – Clermont-Ferrand, le 11 juin 2025

Je suis professeur d'économie rurale à VetAgro Sup et directeur adjoint de l'UMR Territoires à Clermont-Ferrand. Je fais partie des économistes de l'établissement dans lequel j'enseigne l'économie de la production agricole, la gestion de l'exploitation agricole et la politique agricole depuis près de 25 ans. Mes travaux de recherche analysent la performance globale des exploitations agricoles et ses déterminants, notamment institutionnels. Je m'intéresse à la formation des revenus et des patrimoines en agriculture et à la dynamique des structures de production agricole (voir le lien HAL ci-dessus). Comme de nombreux économistes de l'enseignement supérieur agronomique, je suis ingénieur agronome et c'est lors de mon passage à l'ENESAD à Dijon que j'ai découvert l'économie agricole et la SFER au contact de chercheurs de l'INRA comme Philippe Perrier-Cornet, Jean Cavailhès, Jacques Brossier, Bertrand Schmitt et Cécile Détang-Dessendre, et de professeurs comme Francis Aubert, Daniel Capt et Jean-Christophe Kroll.

J'ai participé à mon premier colloque SFER en 1999 à l'Enita de Clermont. Je suis membre du COS et du bureau de la SFER depuis 2023. J'ai coorganisé avec Virginie Baritoux dans les années 2010 les séminaires SFER en Auvergne dans la continuité de ce projet initié par notre collègue Louis Lagrange. J'ai également coorganisé les 14^e et 16^e JRSS à Clermont en 2021 et 2022.

Je propose ma candidature à la présidence de la SFER avec la volonté de perpétuer le travail collectif engagé depuis de nombreuses années par tous les membres de notre association.

En premier lieu, comme nous le rappellent les statuts de la SFER, nous devons collectivement poursuivre la promotion de la recherche dans les sciences économiques, sociales, humaines et de gestion qui s'appliquent à l'agriculture, l'environnement, l'alimentation, les territoires et de manière générale aux dynamiques d'acteurs et aux politiques publiques qui s'y rapportent. Notre mission est de contribuer à la diffusion de la connaissance scientifique, en particulier en langue française, et de susciter la réflexion et les échanges entre les personnes et les organisations de ces domaines. Pour réaliser ces missions, il nous faudra continuer à organiser toutes sortes de manifestations appropriées comme le sont les Journées de

recherche en sciences sociales, les colloques thématiques et les séminaires de politiques agricoles. Nous devons par ailleurs continuer à valoriser notre revue « Economie rurale », média clé pour faire connaître et transférer les travaux, en langue française, de notre communauté scientifique vers la diversité des parties prenantes. Dans la tradition des sociétés savantes, notre démarche devra continuer d'être rigoureuse, impartiale et respectueuse de la liberté scientifique, qui comme le rappellent les statuts sont la règle intérieure de l'association.

En deuxième lieu, nous devons faire en sorte de maintenir la richesse des collectifs qui structurent la SFER. Je pense, tout d'abord, aux 250 adhérents qui sont fidèles et essentielles par leur cotisation à la vie de l'association. La pérennité de la SFER passe également par les soutiens financiers, humains (grâce à l'appui d'Annie Hofstetter) et moraux de l'INRAE et du CIRAD. Nos collègues organisateurs des JRSS et des colloques thématiques sont également essentiels pour donner à tous les scientifiques l'opportunité de diffuser et de confronter les résultats de leurs travaux de recherche, mais également de drainer des fonds souvent issus des multiples parrainages qui permettent de financer la revue « Economie rurale » et le salaire de notre secrétaire de rédaction, Sandrine Modica. Les animateurs des séminaires de politique agricole permettent à l'association d'alimenter régulièrement les débats d'idées riches et variés. Bref, nous devons continuer de faire vivre cette tradition du débat contradictoire où la discussion permet à chacun d'apprendre, et où, sans nécessairement être d'accord, chacun continue à se parler, à s'écouter et à se respecter. L'éloge du débat scientifique doit être notre leitmotiv. A ce titre le rôle du comité de rédaction de la revue « Economie rurale » avec sa présidence collective est primordial pour permettre le partage des idées. Notre association devra aussi continuer à renforcer ses échanges avec d'autres sociétés savantes à l'échelle nationale et européenne, notamment avec l'EAAE. Enfin, pour garder le cap, il faut un Comité d'orientation scientifique actif qui doit innover et proposer de nouvelles formes de diffusion de la connaissance scientifique et de collaboration avec les professionnels et le décideur public. A ce titre, le bureau issu du Comité d'orientation scientifique devra faire en sorte de coordonner et d'inciter la réflexion pour inventer les leviers d'actions qui permettront de dynamiser notre association et la rendre utile en la mettant au service de la société en général, de nos adhérents et partenaires en particulier.

Par conséquent, il me semble que dès cette année, nous devons mettre à l'agenda plusieurs chantiers qui pourront émaner des réflexions du Comité d'orientation scientifique. Notre association devrait se lancer dans une démarche de réflexion stratégique pour imaginer son futur à 4-5 ans en se donnant comme ambition de relever trois défis :

- Le premier est celui de l'attractivité envers les jeunes chercheurs et les chercheurs expérimentés. Nos actions pour attirer la relève existent et sont une réussite. Les JRSS, les colloques thématiques et la revue « Economie rurale » sont l'occasion pour de nombreux doctorants et jeunes docteurs de mettre un pied dans notre communauté scientifique et d'y être identifiés et reconnus. Néanmoins, nous pourrions faire en sorte que la SFER soit un espace important, voire incontournable, où se retrouvent toutes les approches disciplinaires et thématiques qui nous passionnent. Nous sommes en concurrence avec les grandes revues internationales et les grandes

manifestations scientifiques, mais nous devons chercher notre différence pour attirer les jeunes et leurs encadrants expérimentés pour qu'ils viennent confronter leurs idées avec rigueur et dans la bienveillance. Nos manifestations sont toujours des moments de rencontre et de convivialité appréciés. Nous pouvons être cet espace large, ouvert et sérieux, gage du respect de débat scientifique.

- Le deuxième défi est celui de notre rôle à l'interface de la recherche, de la société, des mondes professionnels et des pouvoirs publics. Face aux enjeux climatiques, alimentaires, environnementaux, notre association devrait s'interroger sur ses missions. Nos statuts indiquent que la SFER a pour but *d'établir des relations de partenariat avec toutes les parties prenantes afin d'éclairer les orientations de recherches et de favoriser la structuration et la coordination des travaux et transferts*. Nous devons plus échanger avec les mondes professionnels et la société civile. Nous devons également réfléchir à l'organisation de manifestations communes avec d'autres sociétés savantes. Mais ne faut-il pas que la SFER se questionne également sur une nouvelle mission qui consisterait à produire quelques expertises collectives très ciblées sur des sujets pointus, voire à lancer des alertes en direction de la société ? C'est une question que nous devons nous poser collectivement au sein du Comité d'orientation scientifique tant les défis sont importants.
- Le troisième défi est celui de la production de la connaissance et de sa scientificité à l'heure où l'intelligence artificielle semble nous entraîner vers une société où la perception subjective supplante les faits vérifiés scientifiquement. Que devient la portée de nos résultats face aux faits alternatifs dont la valeur symbolique prime sur leur véracité ? Une société savante comme la SFER ne pourra pas faire l'économie d'une réflexion sur la conception que nous avons de la formation de l'esprit scientifique que Gaston Bachelard (1967)¹ définit en rappelant que « *le fait scientifique est conquis sur les préjugés, construit par la raison, constaté dans les faits* ». Ce chantier devrait également être porté à l'agenda du Comité d'orientation scientifique.

C'est cette posture de doute, de questionnement, de débat qui m'anime et que je souhaiterais modestement que nous discutons dans la continuité de la trajectoire que Sophie Thoyer et Vincent Chatellier ont porté depuis quelques années.

En vous remerciant par avance pour votre confiance et restant à la disposition de celles et ceux qui souhaitent contribuer au rayonnement de la SFER et de ses activités.

Cordialement.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'P' followed by the name 'Philippe Jeammeux' written in a cursive script.

¹ Bachelard G. 1967. La formation de l'esprit scientifique. Paris. Librairie philosophique J. Vrin, 5e édition, Collection : Bibliothèque des textes philosophiques, 257 pages